# Directeur d'accueil de loisirs volant F/H

https://recrutement.lyon.fr/front-jobs-detail.html?id_job=3411&id_origin=0

| | |
|---|---|
| **Limite de candidature** | 12-12-2026 |
| **Mise à jour** | 12-11-2026 |
| **Référence** | 13174 |
| **Service** | EDUCATION |
| **Localisation** | Lyon |
| **Contrat** | Emploi permanent |
| **Expérience** | 2 à 5 ans |
| **Formation** | Niveau 4 - Baccalauréat |
| **Statut** | - |
| **Fonction** | Directeur-trice enfance-jeunesse-éducation |
| **Date d'entrée** | 18/01/2027 |
| **Date de fin** | 12-12-2026 |
| **Filière** | Animation, Sportive |
| **Catégorie** | B |
| **Cadre d'emploi** | B - Animateurs territoriaux |
| **Grade** | Animateur, Educateur territorial principal des APS de 1ère classe, Educateur territorial principal des APS de 2ème classe, Educateur territorial des APS, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe |

## Contexte et définition du poste

La Direction de l'Education met en œuvre la politique éducative et médico-sociale scolaire de la Ville de Lyon définie par les élus et assure le bon fonctionnement des écoles. Elle accueille près de 32 000 enfants lyonnais scolarisés dans les 206 écoles maternelles et élémentaires.

**VOS MISSIONS:**

Sous la responsabilité du Responsable de territoire éducatif et en lien avec les responsables de secteur éducatif et de proximité, vous encadrez et coordonnez les équipes d'animateurs de vos écoles d'intervention sur les temps périscolaires.

Dans le respect du projet pédagogique élaboré par le DAL en poste le cas échéant, vous veillez à la bonne application des normes de sécurité dans un objectif de bien-être et de détente pour les enfants.

Vous pouvez être amené à construire le projet pédagogique avec l'équipe d'animation en fonction de votre durée de remplacement ou des dates de votre intervention.

Votre action s'inscrit dans le cadre du Projet Educatif de Lyon. Pour ce faire, vous êtes en liaison avec l'ensemble des partenaires de l'école et du territoire.

Vous veillez à assurer la continuité éducative avec le temps scolaire en collaboration avec le directeur d'école et le référent de coéducation de proximité.

Vous pouvez également sur certains sites exercer vos missions durant le temps périscolaire des ateliers du mercredi matin.

Votre expérience et votre expertise sont un appui pour les Responsables de secteurs éducatif et le responsable de territoire, notamment dans l'accompagnement des nouveaux professionnels en lien avec le RSE. Vous êtes une ressource pour le territoire et, si votre disponibilité le permet, pouvez contribuer à différents projets transversaux.

Par votre intervention sur différents sites, vous contribuez à l'analyse et à l'amélioration continue des accueils. Vos capacités d'observation, d'analyse et vos connaissances des différents environnements vous permettent d'identifier

les points d'appui et les axes de progression. Vous partagez vos constats et propositions avec les responsables de secteur éducatif et les membres du SAV, dans une logique de complémentarité et de coopération au service de la qualité éducative.

---

## Profil recherché

**Vous êtes titulaire d'un BPJEPS option loisirs tout public ou autre option (unité de direction d'un accueil collectif de mineurs exigée) ou toute équivalence minimum exigé.**
Idéalement, vous avez une expérience confirmée en direction d'accueil de loisirs périscolaire.

Vous avez connaissance des besoins physiologiques de l'enfant et du fonctionnement des accueils de loisirs et de l'institution scolaire
Vous maîtrisez la conduite de projet d'animation
Vous maîtrisez les techniques de management et d'animation d'une équipe
Vous savez vous adapter à des environnements professionnels et à des organisations variées
Vous êtes rigoureux, organisé, force de proposition et autonome
Vous êtes reconnu pour votre diplomatie et votre sens de la médiation.

---

## Informations complémentaires

Lieu de travail : Ecoles de la Ville de Lyon avec une priorisation sur les écoles des 7ème et 8ème arrondissements
Poste à temps complet
Rémunération : à partir de 2476 euros brut mensuel selon expérience + primes

Vos avantages :
- Participation transports en commun ou Velo’v à hauteur de 75%
- Carte ticket restaurant : possibilité jusqu’à 153€ par mois dont 60% pris en charge par la ville
- Forfait « mobilités durables » : jusqu’à 300€ par an en cas de déplacement en covoiturage ou vélo personnel
- Participation à une complémentaire santé et prévoyance
- Congé menstruel
- 10 semaines de congé 2ème parent
- Comité des œuvres sociales : sport, culture, loisirs, voyages…des avantages pour toute la famille !